



Décision de la Municipalité

Lors de sa séance du 13 janvier 2025, la Municipalité a formellement prononcé l'aboutissement de l'initiative populaire communale :

« Adoption du système d'élection à la proportionnelle » ?

Le comité d'initiative, représenté par M. Gérard Robin a récolté 223 signatures.

Tolochenaz, le 14 janvier 2025